Dipartimento di Interpretazione e Traduzione Università di Bologna - Sede di Forlì

Corso di Laurea magistrale internazionale in *Specialized Translation* Prova di verifica dell'adeguatezza della preparazione – A.A. 2019/20

Durata: 120 minuti

Traduzione dal francese in italiano

Quelle est l'influence de Twitter sur la parole politique ? Sur les relations des citoyens à l'Etat ? Sur la démocratie ? Ce sont des questions qu'il faut creuser.

Aujourd'hui la parole politique n'est plus séparée de la vie quotidienne. Elle se mêle aux distractions, aux musiques, aux séries télévisées. Mais le prix à payer n'est-il pas, tout bonnement, la perte totale de spécificité des messages des dirigeants ?

Fluidité, évanescence, impact éphémère ne sont pourtant pas des attributs habituels de la parole politique, du moins en principe. Celle-ci aspire généralement à s'inscrire dans le temps long, à demeurer durablement visible et efficace. Ce n'est pas une question de concision, mais bien de permanence.

En Inde, au IIe siècle de notre ère, Asoka - empereur-philosophe qu'on pourrait comparer à Marc-Aurèle, mutatis mutandis - a inventé en quelque sorte le proto-tweet. Il a rédigé de courts messages de tolérance, des maximes juridiques et morales à l'usage de tous. Les textes étaient gravés en plusieurs langues sur des piliers, répartis sur un territoire plus vaste que celui de l'Union indienne actuelle. La différence est que 2000 ans plus tard, ou presque, nous possédons toujours ces textes. Deux heures après un tweet, personne, normalement, ne se souvient plus de rien.

Il n'y a aucune raison de se lamenter, au nom de l'ancien monde, des inconvénients supposés du nouveau. Mais il convient de prendre conscience de la profondeur des mutations en cours. En s'immergeant dans les flux, la parole politique change radicalement de registre et de nature. Qu'elle le veuille ou non, elle se place, de fait, sur le même plan que les rumeurs, invectives et provocations que charrient ce réseau et tous les autres.

Roger-Pol Droit, Les Echos, 26/04/18 https://www.lesechos.fr/2018/04/de-la-twittocratie-989489,